



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Monsieur Romain SCHNEIDER
Ministre de la Sécurité sociale
26, rue Zithe
L-2763 LUXEMBOURG

N/réf. : CSL-2020-28-SH/NF

Luxembourg, le 18 mars 2020

Concerne : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie.

Monsieur le Ministre,

Par courriel en date du 17 mars 2020, vous avez demandé l'avis de la Chambre des salariés relatif au projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Nous vous informons que la CSL marque son accord au projet de règlement grand-ducal.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Chambre des salariés.

Sylvain HOFFMANN
Directeur

Nora BACK
Présidente

18 rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg
B.P. 1263 L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 200
csl@csl.lu www.csl.lu

Vos droits en matière de protection des données sur www.csl.lu/fr/rgpd